

Exercice 3 : Calculs (10 points)

Calculez les éléments suivants :

- 1) Nous avons déposé à la banque CHF 45'000.- au taux de 1.25% et nous avons récupéré, après 117 jours la somme de CHF 45'200.- (nets). Si nous avons fait le placement le 15 janvier, à quelle date avons-nous retiré l'argent ? (2 points)

- 2) L'intérêt net est de CHF 325.- (65%). Mais quel était donc l'intérêt brut ? (2 points)

- 3) Si la masse salariale d'une entreprise est de CHF 450'000.- par an et que la cotisation d'assurance accident professionnel est de 1.5% et que le patron a déjà payé CHF 5'000.- d'acompte en début d'année, quel est le montant de l'ajustement nécessaire ? (2 points)

- 4) Julien part le 14 avril en Italie pour les vacances. Il change avant de partir de Genève CHF 5'000.- en euros (taux de 1.12 – 1.15). Il dépense EUR 4'000.- durant son séjour de 21 jours. Quel jour revient-il ? (2 points)

- 5) Benjamine change des euros en CHF (au taux de 1.12-1.14) puis convertit le montant obtenu en dollars, au taux de 0.89 – 0.93. Elle fait les opérations au guichet d'un bureau de change de Genève. Si elle quitte le bureau avec USD 4'000.-, combien avait-elle de CHF ? (2 points).

Exercice 4 : Décompte TVA (5 points)

Réalisez le décompte pour la société JILADZUAHGSOPIUZZGGIUKHSSS, spécialisée dans l'organisation de voyages près de volcans islandais. Les montants sont donnés TVA non comprise.

- Achats de marchandises 7.7% : CHF 4'500.-
- Exportations : CHF 2'000.-
- Frais d'achat de marchandise à 7.7% : CHF 4'500.-
- Loyers du mois : CHF 4'000.-
- Prestations à soi-même : CHF 2'000.- (tva à 7.7%).
- Rabais sur exportations : CHF 9'000.-
- Ventes de marchandises à 7.7% : CHF 45'000.-

I. CHIFFRE D'AFFAIRES (les articles cités se réfèrent à la loi sur la TVA du 12 juin 2009)		
Chiffre	Chiffre d'affaires CHF	Chiffre d'affaires CHF
Total des contre-prestations convenues ou reçues (art. 39), y c. celles provenant de transferts avec la procédure de déclaration et de prestations fournies à l'étranger	200	<input type="text"/>
Contre-prestations contenues au ch. 200 provenant de prestations non imposables (art. 21) pour lesquelles il a été opté en vertu de l'art. 22	205	<input type="text"/>
Déductions: Prestations exonérées (p. ex. exportations, art. 23), prestations exonérées fournies à des institutions et à des personnes bénéficiaires (art. 107)	220	<input type="text"/>
Prestations fournies à l'étranger	221 +	<input type="text"/>
Transferts avec la procédure de déclaration (art. 38, veuillez, s.v.p., joindre le formulaire N° 764)	225 +	<input type="text"/>
Prestations non imposables (art. 21) pour lesquelles il n'a pas été opté selon l'art. 22	230 +	<input type="text"/>
Diminutions de la contre-prestation	235 +	<input type="text"/>
Divers	280 +	<input type="text"/>
Total du chiffre d'affaires imposable (ch. 200 moins ch. 289)	299	= <input type="text"/> 289
II. CALCUL DE L'IMPÔT		
	Prestations au taux applicable CHF	Impôt au taux applicable CHF / ct.
Prestations soumises au taux normal	300 <input type="text"/>	+ <input type="text"/> 7,7%
Prestations soumises au taux réduit	310 <input type="text"/>	+ <input type="text"/> 2,5%
Prestations soumises au taux spécial pour l'hébergement	340 <input type="text"/>	+ <input type="text"/> 3,7%
Impôt sur les acquisitions	380 <input type="text"/>	+ <input type="text"/>
Total de l'impôt dû (ch. 300 à 380)		= <input type="text"/> 399
	Impôt CHF / ct.	
Impôt préalable grevant les coûts en matériel et en prestations de services	400 <input type="text"/>	Total ch. 400 à 420 <input type="text"/> 479
Impôt préalable grevant les investissements et autres charges d'exploitation	405 + <input type="text"/>	
Dégrèvement ultérieur de l'impôt préalable (art. 32, veuillez, s.v.p., joindre un relevé détaillé)	410 + <input type="text"/>	
Corrections de l'impôt préalable: double affectation (art. 30), prestations à soi-même (art. 31)	415 - <input type="text"/>	
Réductions de la déduction de l'impôt préalable: prestations n'étant pas considérées comme des contre-prestations, comme subventions, taxes de séjour, etc. (art. 33, al. 2)	420 - <input type="text"/>	
Montant à payer à l'Administration fédérale des contributions	500	= <input type="text"/>
Solde en faveur de l'assujetti	510 = <input type="text"/>	

Exercice 5 : Trouver le libellé (10 points)

Pour chacune des situations suivantes, le comptable a oublié d'écrire le libellé. Attention à ce que chaque libellé soit bien spécifique.

<u>Débit</u>	<u>Crédit</u>	<u>Libellé</u>
Poste	Caisse	
Amortissements	Cumul d'amortissements s/machines	
Mobilier	Autres dettes	
Dettes fournisseurs	Banque	
Électricité	Poste	
Électricité	Autres dettes	
Rabais accordés	Créances clients	
CCA	Téléphone	
Immeuble	Banque	
Charges d'immeuble	Poste	
Créances clients	Caisse	

Exercice 6 : Théorie (5 points)

Expliquer, avec vos propres mots, les mots suivants. Soyez le plus précis-e possible.

Créance :

Obligation :

TVA à récupérer :

Variation de stock :

PRAMA :